

Le Mag'



À LA UNE

LE TRI PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

p.6

GOUVERNANCE

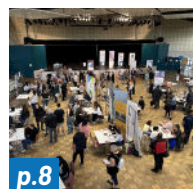
Mandat 2026 - 20232 :
les visages du nouveau
Conseil communautaire



p.4

EMPLOI

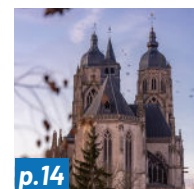
220 personnes :
un job dating qui
a tenu toutes ses
promesses !



p.8

TOURISME

Pour un été réussi,
je choisis le Sel &
Vermois



p.14

SOMMAIRE

GOUVERNANCE



GOURVERNANCE



ENVIRONNEMENT



ENVIRONNEMENT



EMPLOI



MOBILITÉ



EAU



URBANISME



TOURISME



GOVERNANCE : 4 - 5

- > Conseil communautaire du 9 avril
- > Nouveau mandat 2026 - 2032
- > Trombinoscope des élus

ENVIRONNEMENT : 6 - 7

- > Seconde déchetterie communautaire

EMPLOI : 8

- > Job dating 3e édition

MOBILITÉ : 9

- > Schéma directeur cyclable

EAU : 10 - 11

- > Évolution des tarifs
- > Cycle de l'eau
- > Mensualisation

URBANISME : 12

- > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

TOURISME : 13 - 15

- > Les richesses du Sel & Vermois

Directeur de la publication : Luc Binsinger, Président de la CCPSV

Rédaction et coordination : Service communication

Conception et mise en page : Service communication

Crédits photos : CCPSV / Flaticon / Canva / Angélique Boisson / Mine de Sel de Varangéville / Emmanuel Fauvel / Musée Français de la Brasserie

Tirage : 13800 exemplaires

Impression : Lorraine Graphic - Dombasle-sur-Meurthe

Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois - 3 rue Louis Majorelle - 54110 Dombasle-sur-Meurthe - 03 83 45 23 32 - contact@cc-seletvermois.fr

Site internet : <https://www.cc-seletvermois.fr/>

Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Une nouvelle mandature s'ouvre, avec une même ambition : agir concrètement pour améliorer le quotidien de chacun dans les domaines où la Communauté de Communes des Pays et du Sel et du Vermois exerce ses compétences. Ce magazine évolue lui aussi, pour mieux vous informer

sur les projets qui façonnent notre territoire.

Qu'il s'agisse de la nouvelle déchetterie, de la préservation de notre ressource en eau, des mobilités douces, de l'emploi, de l'élaboration du PLUi-H ou encore de la valorisation de notre patrimoine, un même fil conducteur nous rassemble : préparer l'avenir avec responsabilité, dans un esprit de proximité et de dialogue.

Les défis sont parfois techniques, mais leurs enjeux sont profondément humains. Avec l'ensemble des élus communautaires et les équipes de la Communauté de Communes, nous continuerons à construire un territoire utile, attractif et solidaire.

Pour amplifier notre interaction, n'hésitez pas à nous suivre sur le site de la CCPSV et l'ensemble des réseaux sociaux.

Luc BINSINGER

Président de la CCPSV
Maire de Saint-Nicolas-de-Port

Bel été à tous !

Bien cordialement

Mandat 2026 - 2032 : les visages du nouveau Conseil communautaire



Le jeudi 09 avril à 18h, les élus de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois ont procédé à l'installation du nouveau Conseil communautaire, marquant le début du mandat 2026-2032. À cette occasion, les membres du Conseil ont élu le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau.

À l'issue du scrutin, **Luc BINSINGER** a été élu Président de la CCPSV pour ce nouveau mandat avec 37 voix.

Les 6 Vice-présidents ont également été élus :

- 1er vice-président : **Nicolas DI SCIULLO** - délégué aux Finances et au Développement Économique
- 2e vice-président : **Christopher VARIN** - délégué à l'Habitat, l'Urbanisme et l'Inter-territorialité
- 3e vice-présidente : **Juliette MOS** - déléguée aux Déchets ménagers et à la Transition Énergétique
- 4e vice-président : **David GHISLERI** - délégué aux Cycles de l'Eau
- 5e vice-président : **Gérard LEGRAND** - délégué à l'Éducation populaire et à la Promotion du Tourisme
- 6e vice-président : **Jean-François GUILLAUME**, délégué à la Mobilité et à l'Attractivité rurale



La nouvelle équipe exécutive de la CCPSV à l'issue de son installation

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS 2026-2032

Les membres du bureau



Luc BINSINGER
Président
Maire de
Saint-Nicolas-de-Port



Nicolas DI SCIULLO
1^{er} Vice-Président
Maire de
Dombasle-sur-Meurthe



Christopher VARIN
2^e Vice-Président
Maire de Varangéville



Juliette MOS
3^e Vice-Présidente
Maire de
Manoncourt-en-Vermois



David GHISLERI
4^e Vice-Président
Maire de
Rosières-aux-Salines



Gérard LEGRAND
5^e Vice-Président
Maire de
Sommerviller



Jean-François GUILLAUME
6^e Vice-Président
Maire de Ville-en-Vermois



Olivier VILLERMIN
Maire d'Azelot



Rémy MICHAU-HUSSON
Maire de
Burthecourt-aux-Chênes



Florence PICARD
Maire de Coyviller



Stéphanie THOMASSIN
Maire de Crévic



Bernard LEHEUX
Maire de Ferrières



Patrick OSTER
Maire d'Hudiviller



Jean-François STEMETZ
Maire de Lupcourt



Philippe ROBERT
Maire de Saffais



Yvon VALETTE
Maire de Tonnoy

Les conseillers communautaires



Sylvie GUERBER
Dombasle-sur-Meurthe



David PIERRE
Dombasle-sur-Meurthe



Vanessa SLOWENSKY
Dombasle-sur-Meurthe



Laurent LEJEUNE
Dombasle-sur-Meurthe



Ségolène RUBIO DEVENA
Dombasle-sur-Meurthe



Christian VINCENT
Dombasle-sur-Meurthe



Catherine ONGARETTI
Dombasle-sur-Meurthe



Dominique GOSNET
Dombasle-sur-Meurthe



Sonia CHALUMEY
Dombasle-sur-Meurthe



Thierry JAMBOIS
Dombasle-sur-Meurthe



Nathalie BOTRAN
Dombasle-sur-Meurthe



Olivier MAZUR
Dombasle-sur-Meurthe



Nathalie CARRE
Rosières-aux-Salines



Max STEUNOU
Rosières-aux-Salines



Yvette JACQUOT
Rosières-aux-Salines



Francine ENGEL-SCHENATO
Saint-Nicolas-de-Port



Isabelle BORDEAUX
Saint-Nicolas-de-Port



Jacques PIERSON
Saint-Nicolas-de-Port



Hervé JOURDAN
Saint-Nicolas-de-Port



Didier LAURENT
Saint-Nicolas-de-Port



Hélène DENIS
Saint-Nicolas-de-Port



Lorane BIZE
Saint-Nicolas-de-Port



Jérôme DEZAIRE
Saint-Nicolas-de-Port



Nicolas Didier CHAFFIN
Saint-Nicolas-de-Port



Véronique PFRIMMER
Varangéville



Jean-Patrick ERARD
Varangéville



Dominique LAMONTAGNE
Varangéville



Alexandre LOUIS
Varangéville

Nous vous invitons à découvrir les femmes et les hommes qui porteront les politiques publiques du Sel & Vermois pour ce nouveau mandat 2026-2032, à travers ce trombinoscope regroupant les 44 élus membres du Conseil Communautaire.

De plus, tous les mois, vous avez la possibilité de découvrir un membre du conseil communautaire afin de mieux comprendre son rôle, ses missions et son engagement au service de l'action communautaire.

Pour ce faire, rien de plus simple, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre newsletter mensuelle afin de recevoir les actus de votre collectivité !



**Abonnez-vous à notre newsletter
pour ne rien manquer !**

Toutes les actualités à la une de la CCPSV,
une fois par mois par mail,
gratuitement et sans engagement !

Scannez ce QR Code ou rendez-vous sur :
<https://www.cc-seletvermois.fr/>

Seconde déchetterie communautaire : une attente devenue enfin réalité

“



Juliette MOS
Vice-Présidente déléguée aux déchets et à la Transition Énergétique

« **Réduire, réutiliser, recycler** : cette déchetterie donne corps à notre engagement en faveur de la transition écologique. Grâce à des équipements modernes et à la recyclerie développée en convention avec Emmaüs, chaque objet et chaque geste de tri effectué est une pierre apportée à l'édifice de la transition écologique de notre territoire. Le taux de valorisation plafonne à 60% sur l'équipement de Dombasle-sur-Meurthe, la structure de Manoncourt-en-Vermois permettra de dépasser ce plafond. »



Ce nouvel équipement, attendu depuis plusieurs années, permettra aux habitants de trier, recycler et valoriser leurs déchets dans les meilleures conditions.

Située à **Manoncourt-en-Vermois**, la nouvelle déchetterie dispose de **17 filières de tri** et d'un espace dédié au réemploi en partenariat avec Emmaüs, permettant à de nombreux objets de trouver une seconde vie.

Plus qu'une simple déchetterie, elle vient

compléter l'offre existante afin de répondre aux besoins croissants des habitants et d'améliorer les conditions d'accueil et de tri des déchets sur le territoire.



2M €

Représentant un investissement total de **2 millions d'€**, la seconde déchetterie a bénéficié d'une subvention de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) de **610 000€**, du département de Meurthe-et-Moselle de **200 000€** et de la région Grand-Est de **125 000€**.



DANS LES DEUX DÉCHETTERIES :



- Une carte d'accès par foyer
- 20 passages par an
- En cas de perte : 5€

Les usagers déjà titulaires d'une carte d'accès pour celle de Dombasle-sur-Meurthe peuvent utiliser cette même carte pour accéder à la déchetterie de Manoncourt-en-Vermois. Aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire. Retrouvez le formulaire sur notre site !



Un territoire, **deux déchetteries**



1 rue du Poirier Renard
Manoncourt-en-Vermois



119 avenue des Vosges
Dombasle-sur-Meurthe

Les horaires d'ouvertures

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Fermeture les jeudis et les jours fériés.

Du 1er avril au 31 octobre :

Lundi : de 13h à 17h45

Mardi, mercredi, vendredi : de 10h à 17h45

Samedi : de 10h à 17h45

Dimanche : fermé

Du 1er novembre au 31 mars :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 10h à 16h15

Samedi : de 10h à 16h45

Dimanche : de 10h à 11h45

Accès aux artisans, commerçants, associations et autres cas particuliers **non-autorisés**.

MANONCOURT-EN-VERMOIS

Fermeture les mardis et les jours fériés.

Du 1er avril au 31 octobre :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 9h à 17h45

Dimanche : de 9h à 11h45

Du 1er novembre au 31 mars :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 16h15

Samedi : de 9h à 16h45

Dimanche : de 9h à 11h45

Accès aux artisans, commerçants, associations et autres cas particuliers **autorisés** (excepté les week-ends).

Job Dating : le rendez-vous de l'emploi a tenu toutes ses promesses



220 personnes à la recherche d'un emploi étaient présentes, une vraie réussite !

Le mardi 02 juin, la CCPSV coorganisait la 4ème édition de son forum emploi avec **le Réseau pour l'emploi**, constitué de **France Travail Grand Nancy, Mission Locale du Grand Nancy, Cap Emploi 54 et Département de Meurthe-et-Moselle**.

Cette année, notre forum était consacré au format Job dating. Trente entreprises étaient présentes avec une centaine de postes à pourvoir. L'objectif était de décrocher un second

entretien puis un job, mais aussi de rencontrer des entreprises locales qui recrutent dans des domaines des plus variés.



Votre Communauté de Communes, en partenariat avec la Mission Locale du Grand Nancy, propose un service d'accompagnement destiné **aux jeunes de 16 à 25 ans résidant sur le territoire Sel & Vermois**.



Les jeunes **sans emploi, sans formation ou non scolarisés** peuvent bénéficier d'un suivi personnalisé pour construire leur projet professionnel et favoriser leur insertion sociale.

Deux conseillers les accueillent sur rendez-vous au sein de nos locaux ; et aussi à l'Espace France Services de Saint-Nicolas-de-Port (uniquement sur rendez-vous, les lundis après-midi).

Retrouvez leur contact sur notre site Internet ! Vous y trouverez également des informations sur l'accompagnement des personnes de plus de 26 ans.

Schéma Directeur Cyclable : vers une mobilité plus douce sur notre territoire

En janvier 2026, la CCPSV s'est engagée dans l'élaboration de son Schéma Directeur Cyclable, **un document stratégique destiné à accompagner le développement de la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire.**

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- développer un réseau cyclable continu, sécurisé et adapté aux besoins des usagers
- encourager les déplacements à vélo au quotidien, notamment pour les trajets domicile-travail, domicile-école et les courses de proximité
- renforcer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes de transport
- sensibiliser les habitants aux enjeux de la mobilité durable

 **200**

La concertation en ligne a mobilisé **200 participants**, dont les contributions constituent une base essentielle pour construire un **réseau cyclable cohérent, sécurisé et adapté aux usages de demain.**

Les échanges ont permis de mieux identifier les attentes, les besoins et les points de vigilance des usagers, afin d'alimenter les réflexions sur les futurs aménagements.

Une restitution sera publiée sur le site internet dès la fin de l'enquête.



Les deux ateliers de concertations habitants, associations, entreprises et élus ont réunis 30 personnes

Parce qu'un schéma cyclable doit répondre aux attentes de celles et ceux qui vivent et se déplacent sur le territoire, la CCPSV a placé la concertation au cœur de sa démarche. En complément de la consultation en ligne, des ateliers participatifs ont réuni habitants, associations, entreprises et élus afin d'identifier les besoins, les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration. La rédaction finale du Schéma Directeur Cyclable est prévue **au 1er trimestre 2027.**



Evolution des tarifs : une étape nécessaire pour financer les installations

Glissé dans ce Mag', un document vous explique en **8 points l'évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement**. Personnalisé pour chaque commune, il vous permet de mesurer concrètement son impact sur votre facture.

Dans les pages qui suivent, découvrez d'où vient l'eau que nous consommons, l'état de nos réseaux, comment les fuites sont détectées pour préserver cette ressource essentielle.

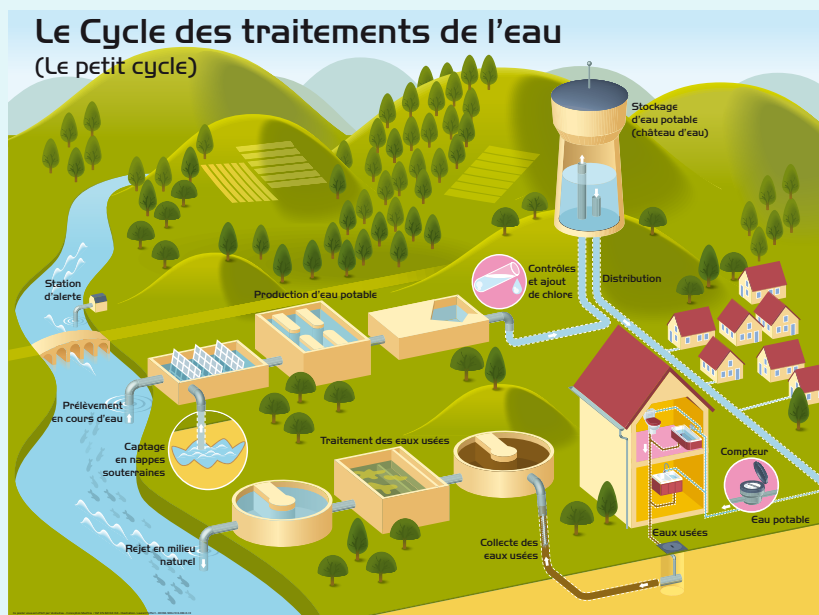
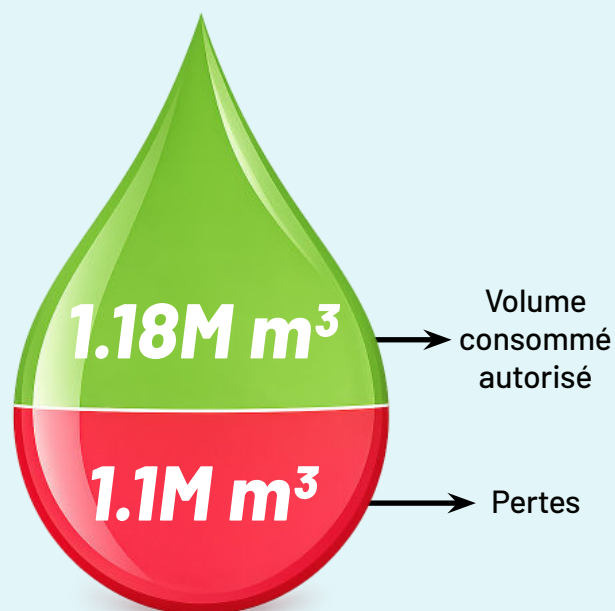
Préserver l'eau : un défi collectif



David GHISLERI
Vice-Président délégué
au cycle de l'eau

« Aujourd'hui, **pour un mètre cube d'eau prélevé dans le milieu naturel, près d'un mètre cube est perdu à cause de la vétusté des réseaux et des mouvements de terrain**. C'est pourquoi nous engageons des investissements importants pour moderniser nos infrastructures et préserver cette

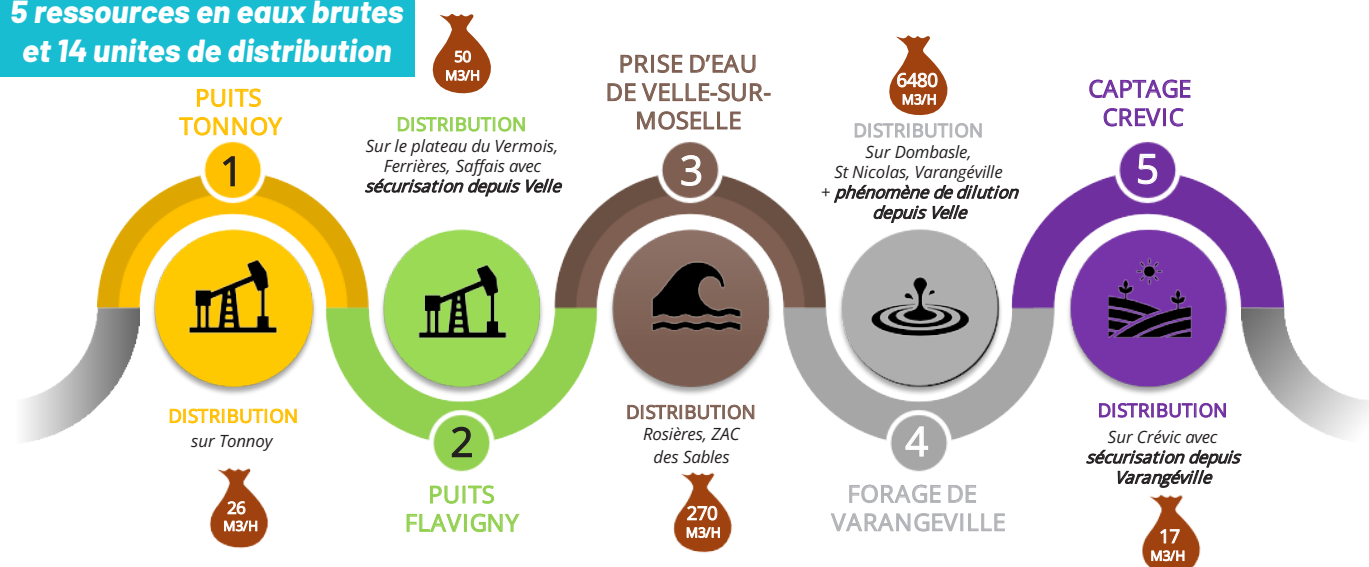
ressource essentielle. Mais au-delà des actions menées par la collectivité, chacun a également un rôle à jouer. **Chaque geste compte**. Pris individuellement, ils peuvent sembler modestes, mais à l'échelle de tout un territoire, ils permettent de mieux préserver la ressource en eau. **Le jour où l'eau ne coulera plus au robinet, il sera déjà trop tard pour agir.** »



- La CCPSV exerce la compétence « eau » en régie sur **14 communes**. Sommerviller et Hudiviller sont gérées en délégation de service public, sous l'autorité du SIE d'Einviller-au-Jard
- Compétence eau et assainissement transférée à l'EPCI en 2020
- Le Service public d'eau potable dessert **29 257 habitants et 11 576 abonnés**
- Rendement à **60%** au lieu de **85%**

Le réseau d'eau potable : comprendre son architecture sur le territoire

5 ressources en eaux brutes et 14 unités de distribution



Détection des fuites : un enjeu pour la performance du réseau

La recherche de fuites est une mission essentielle des équipes techniques. **Elle permet de limiter les pertes d'eau sur un réseau parfois ancien et de garantir un service fiable aux usagers.** Chaque année, **près de 300 fuites sont détectées sur le territoire** : environ 200 nécessitent un terrassement sur des canalisations enterrées, tandis qu'une centaine sont des fuites apparentes, situées chez les abonnés en amont du compteur.

La recherche de fuites est menée principalement de nuit, lorsque la consommation d'eau est la plus faible et que les conditions sont plus favorables à la détection des anomalies. Les agents utilisent des appareils de détection acoustique à ultrasons. Ils contrôlent méthodiquement les différents secteurs du réseau afin de repérer les moindres anomalies. Les données sont ensuite analysées en temps réel, à l'aide d'un écran et d'un casque, pour identifier les bruits caractéristiques d'une fuite et en localiser précisément l'origine.

Ce travail contribue à améliorer le rendement du réseau, à préserver la ressource en eau et à limiter les interventions d'urgence.



Vous pouvez choisir **la mensualisation** de votre facture d'eau pour répartir vos paiements sur l'année et faciliter la gestion de votre budget.

Pour en bénéficier, contactez simplement notre service des eaux :

- 03 83 45 23 32
- rubrique Contact de notre site Internet



PLUi-H : construire ensemble le territoire de demain

Dans le cadre du **transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, acté fin 2025**, et de la mise en place d'une charte de gouvernance élaborée avec les 16 communes membres, la CCPSV engage une nouvelle étape majeure : **l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal intégrant également le Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)**.

Pilotée par la CCPSV **depuis le 1er janvier 2026**, cette démarche s'appuie sur un cadre partagé entre les communes, garantissant une gouvernance commune tout au long de l'élaboration du document. La charte, désormais intégrée au règlement intérieur de l'intercommunalité, formalise ces règles de fonctionnement et témoigne d'un travail collectif déjà engagé.

Le futur PLUi-H devra concilier les grands enjeux du territoire : développement de l'habitat et de l'économie, préservation des espaces agricoles et naturels, sobriété foncière, mobilité et biodiversité. Il intégrera également la révision du Programme Local de l'Habitat.

Le 20 mai 2026, la commission Habitat, Urbanisme et Inter-territorialité a rendu un avis favorable au lancement de la procédure. Les habitants seront associés tout au long de la démarche via des dispositifs d'information et de concertation dédiés.



Passerelle du Poncet : un outil flambant neuf



Une nouvelle passerelle piétonne a été installée sur le site du Poncet en février dernier, en remplacement de l'ouvrage précédent devenu obsolète. **Depuis début avril, elle est officiellement ouverte à la circulation des piétons.**

Par ailleurs, le site du Poncet fera prochainement l'objet d'un réaménagement global, intégrant des actions de sensibilisation et de renaturation : amélioration des accès et des sentiers, nouvelles plantations, ainsi que la mise en place de panneaux pédagogiques.

Il est rappelé que la circulation de tout véhicule motorisé est strictement interdite sur l'ensemble du site, y compris les engins de déplacement personnel motorisés (trottinettes électriques, gyropodes, etc.). Toute infraction pourra faire l'objet de sanctions conformément à la réglementation en vigueur.

Votre Communauté de Communes vous souhaite de très belles promenades au Poncet.



Amateurs de randonnée ?

Notre territoire est traversé par plusieurs sentiers de randonnée, aménagés autour de l'**Axe Vert** et balisés et entretenus par l'**association Rando Sel & Vermois**. Partez à la découverte de notre patrimoine naturel exceptionnel en empruntant ces chemins accessibles à tous.

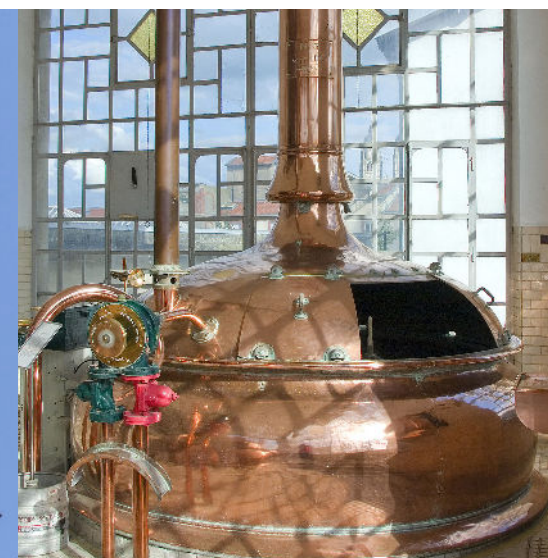
Niveau de difficulté, distance, durée estimée... tout y est pour bien préparer votre sortie. Chaussures aux pieds, sac sur le dos : **en avant, marche !**

Le Sel & Vermois, entre patrimoine et découvertes



Pas besoin de parcourir des centaines de kilomètres pour s'évader ! Notre territoire regorge de sites remarquables, de paysages préservés, de villages de caractère et de nombreuses activités à découvrir en famille ou entre amis. Que vous soyez amateur de randonnées, de patrimoine ou de loisirs, il y a toujours une bonne raison de partir à la découverte de ce qui vous entoure.

Le dépaysement est souvent à deux pas de chez vous : **retrouvez toutes les informations sur le Tourisme en Sel & Vermois sur notre site Internet !**



Les jardins du territoire : des îlots de fraîcheur à (re)découvrir

Lorsque les températures grimpent, les jardins du territoire offrent une parenthèse de fraîcheur bienvenue. Grâce à leurs arbres, leurs massifs végétalisés et leurs espaces ombragés, ils constituent des lieux agréables pour se promener, faire une pause ou simplement profiter d'un moment de calme à l'abri du soleil.

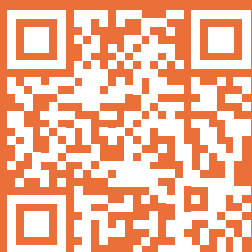
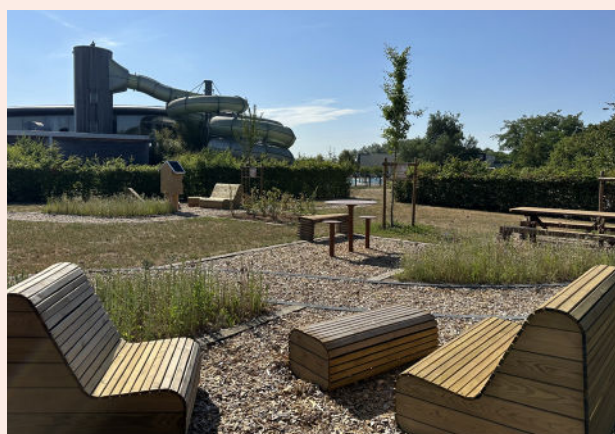
Nous vous conseillons donc de profiter du jardin du Clos du lieu-dit La Chapelle de Dombasle-sur-Meurthe, du jardin du Pâtural des Joncs de Coyviller, du Prieuré de Varangéville ou encore de l'Arboretum de Saint-Nicolas-de-Port



Nouvel espace à l'Atrium : une bulle de détente et de verdure

L'Atrium s'enrichit d'un tout nouvel espace extérieur pensé pour le bien-être de tous. Aménagé comme un véritable havre de paix, il invite les visiteurs à faire une pause entre deux baignades ou simplement à profiter d'un moment de calme.

Une boîte à livres, des arbustes, de petits jeux, des chaises de détente et un cadre agréable composent ce nouvel espace convivial : chacun peut désormais profiter d'une parenthèse de tranquillité, au cœur même du centre aquatique.



Horaires, tarifs, activités...
Découvrez tout ce que propose l'Atrium !

NOS HORAIRES ÉVOLUENT



Lundi

08h30 - 12h / 13h30 - 18h00

Mardi

08h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Mercredi

08h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30

Jeudi

08h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Vendredi

08h30 - 12h / 13h30 - 16h30

RETROUVEZ-NOUS SUR :



cc.seletvermois.fr

